

Halte aux mythes sur les employé-e-s de la Confédération!

Il semblerait bien que l'un des hobbies préférés de la presse suisse serait de casser du sucre sur les «fonctionnaires de la Confédération». On reprend aveuglément la théorie des apologistes du moins d'Etat qui suggèrent qu'il faudrait économiser dans le budget de l'Etat et que davantage d'Etat est mauvais pour la croissance, l'économie et la prospérité. Ce court-circuit idéologique, lié dans les médias à l'image de «fonctionnaires» paresseux, rigides et dorlotés, constitue un poison pour le service public et, ainsi, pour toutes celles et tous ceux qui ne sont pas des nantis.

Depuis 2001, il n'y a plus de fonctionnaires, mais des employé-e-s de la Confédération. Le personnel de la Confédération connaît les timbreuses, se voit (parfois) licencié et doit se soumettre à des contrôles de qualité dans son approche de la clientèle. Bref, il est semblable à tous les autres employé-e-s de Suisse. Je voudrais aussi tordre le cou à cette ineptie voulant que les salaires moyens du personnel de la Confédération seraient plus élevés que ceux versés dans le secteur privé. Selon une étude de l'Office fédéral du personnel (OFFPER), cette assertion est, d'une part, totalement erronée et, d'autre part, dépendante de la branche:

auprès des assurances, des banques et dans l'industrie pharmaceutique, les salaires sont beaucoup plus élevés que ceux que les mêmes employé-e-s obtiendraient dans l'administration fédérale. Les salaires du personnel de la Confédération augmentent après une rétribution de départ relativement basse, parce que cela constitue le seul moyen de recruter des personnes compétentes pour le service public.

En outre, l'évolution de la société oblige les offices fédéraux à engager toujours davantage de spécialistes au prix fort. Du reste et pour prendre un exemple, l'augmentation salariale 2013 dans le secteur privé était plus forte (+0,9%) qu'à la Confédération (+0,5%).

L'affirmation que l'administration serait gloutonne est en outre fautive eu égard au fait que la quote-part de l'Etat en Suisse – c'est-à-dire le rapport entre le PIB et les dépenses pour l'administration – n'est pas seulement très bas en comparaison internationale, mais même en constant recul depuis l'an 2000. Nous avons (presque) l'administration la meilleure marchée du monde!

Si les charges liées au personnel fédéral ont fortement augmenté, c'est principalement en raison de nouvelles tâches attribuées à l'administration par

les politicienne et politiciens fédéraux. On peut citer les exemples suivants: le domaine de l'asile dans lequel on veut raccourcir la durée de la procédure, le Département fédéral des finances pour étoffer le Corps des gardes-frontière et parce que le personnel IT externe doit être à nouveau internalisé, les secrétariats d'Etat du DFF, du DEFR et du DFAE à cause des problèmes fiscaux toujours plus compliqués avec l'étranger et les accords internationaux de libre-échange.

En dernier lieu, il faut rappeler qu'entre 2009 et 2013, le nombre des postes n'a augmenté que de 2,7%, ce qui est risible par rapport au développement démographique et aux innombrables nouvelles tâches incombant au personnel de la Confédération. Dans le même laps de temps, le nombre des postes dans le secteur privé a augmenté de 6%.

Les médias doivent cesser leur campagne polémique contre l'administration fédérale. Dans le cadre des acqui-

sitions publiques, la Confédération confie d'innombrables mandats à l'économie privée. Cela crée des emplois et favorise la croissance. Restons dès lors pragmatiques et ne propageons pas d'idéologies: ne considérons pas l'administration comme un adversaire, mais comme une alliée du secteur privé.

Pour l'APC, il s'agit de défendre le bon service public fourni par les employé-e-s de la Confédération. Nous nous mobiliserons cet automne pour faire entendre notre voix et comptons sur vous pour nous accompagner!

Maria Bernasconi, conseillère nationale et secrétaire générale de l'APC



© Lukas Lehmann



Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ...?

Depuis dix ans maintenant, les retraité-e-s de la Confédération n'ont plus reçu de renchérissement sur leur rente, non augmentée par ailleurs en termes réels. En matière de renchérissement, le retard est de 5%. Toutes sortes de raisons, bonnes et surtout mauvaises, ont été avancées pour en arriver là, raisons admises la plupart du temps sans trop combattre par les représentations syndicales. Comme motifs invoqués, on a parlé très souvent du mauvais état des finances de la Confédération... alors même que le compte d'Etat a bouclé année après année avec un coquet bénéfice. Je vois trois facteurs ayant conduit à ce que je n'ose appeler un scandale, mais pour le moins un beau gâchis!

1. L'employeur Confédération a roulé les retraité-e-s dans la farine à coup de promesses non tenues ou d'arguments qui, parfois, ne tenaient pas la route, cheffe ou chef du Département fédéral des finances en tête, aussitôt relayés par l'Office fédéral du personnel. Quant aux partis politiques, ils étaient et sont toujours hostiles, excepté la gauche, bien timide en l'occurrence, à toute solution favorable aux retraité-e-s.

2. Comme déjà relevé plus haut et je le regrette, les centrales syndicales n'ont, à mon avis, pas soutenu avec la vigueur nécessaire les revendications afférentes aux retraité-e-s. Ayant fait partie de la délégation qui a négocié, au mois de novembre 2009, avec le conseiller fédéral Rudolf Merz, je sais de quoi je parle! Année après année et dans les requêtes de trois pages de la

Communauté de négociation du personnel de la Confédération CNPC, on retrouvait juste trois lignes concernant les retraité-e-s, soit l'obtention d'une allocation de renchérissement unique et non assurable de 1000 francs. En novembre 2013, Madame la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf a mis un point final aux timides efforts de la CNPC en refusant d'entrer en matière: «On doit d'abord penser aux actives et actifs et constituer des réserves.» Réaction concrète, que nenni! Enfin, cerise sur le gâteau, notre propre assemblée des délégué-e-s de 2014 a rejeté sèchement une proposition de la Section Payerne demandant plus de fermeté lors des négociations.

3. Les retraité-e-s eux-mêmes sont d'une passivité coupable: peu nombreux lors des manifestations syndicales les concernant, quasiment pas d'articles de leur part dans les journaux syndicaux.

L'horizon est bien bouché! On ne doit cependant jamais baisser les bras. En l'occurrence, merci à notre secrétaire générale pour son interpellation idoine au Conseil national. Il faut que les centrales syndicales adoptent une politique plus revendicatrice et partent au combat regroupées pour l'ensemble des rentières et rentiers de la Confédération et de ses entreprises. Et, pour finir, nos membres retraités doivent apprendre à s'assumer en vertu du slogan «Charité bien ordonnée commence par soi-même». Au prix d'un lobbyisme au niveau national, on pourrait même envisager une association faitière vraiment active, où l'on regrouperait d'abord les retraité-e-s fédéraux et, pourquoi pas, dans un deuxième temps, ceux d'autres administrations. On peut toujours rêver! En attendant, les rentières et rentiers doivent se serrer toujours davantage la ceinture, les primes aux caisses-maladie et le kilo de pain, par exemple, ne cessant de renchéir... sans l'octroi d'une allocation de renchérissement quelconque!

Pierre Savary, Section Payerne

Membre de la commission spéciale des retraité-e-s de l'APC